

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2018

LUTTE CONTRE LA FRAUDE - (N° 1212)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 89

présenté par
Mme Cariou

ARTICLE 10 QUINQUIES

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« fourni également »

les mots :

« également fourni ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.